

SOULIER D'UN SEUL MORCEAU.

Le soulier qui orne cette page mérite par sa beauté et par son originalité d'être illustré par le dessin et la gravure.

Cette idée de rompre avec la tradition, et d'envelopper tout à la fois la forme et le talon de bois n'est pas banale.

S'entourer de toutes les difficultés et les vaincre doit constituer pour celui qui y parvient, un beau succès d'amour-propre. Mais ces sortes de travaux n'entrent pas dans la pratique courante, et ne peuvent beaucoup se généraliser.

En dehors des mérites de la difficulté vaincue, il faut bien reconnaître que le modèle sorti des mains de son créateur émérite, a une qualité maîtresse qui est celle du bon goût.

Devant le succès obtenu par les Grands Bottiers en renom, il n'est rien de surprenant que des cerveaux remplis d'imagination pour qui, la question professionnelle est tout, question qui les domine et les absorbe, ne leur accordant jamais un moment de repos, et jamais une trêve, cherchant à créer du nouveau à travers l'immensité de tant d'anciennes choses, et si nous nous exprimons ainsi, c'est que les œuvres qu'on soumet à notre appréciation nous inspirent les phrases qui viennent sous notre plume.

Mais pour parvenir à leurs fins, ils sont obligés d'avoir recours non seulement à la grande pratique qu'ils ont des choses, mais encore à des moyens exceptionnels qui, justement parce qu'ils sont inusités, peuvent être désignés sous le nom de "trucs".



Richelieu d'une seule pièce,
Enveloppe du talon comprise.

Nous ne surprendrons personne en disant que ce soulier est du même créateur que celui qui a créé la Botte-Gant que nous avons reproduite dans ce journal.

On a donc employé, pour le fabriquer, le même moyen d'action, et l'on s'est servi de l'extensibilité de la peau pour obtenir des effets qui n'auraient pu se produire, si on n'avait tiré parti de ce moyen.

Nous n'en voulons pour preuve que notre gravure de ce jour. Comment, étant d'un seul morceau, la patte aurait-elle pu se boutonner sur le petit côté, si on n'avait pu obtenir du corps de la pièce découpée un prêtant, arrête, par un moyen quelconque, pour obtenir le croisement des deux pièces.

Ce n'est pas un reproche que nous adressons au créateur de l'article. C'est le besoin d'expliquer la chose.

C'est aussi une leçon de choses qui nous démontre que rien n'est à négliger pour qui veut progresser.

Avons-nous besoin de dire que le semelage d'une semblable chaussure, qu'il soit fait en double semelle légère, à lisse collante ou en escarpins retournés, recevra, dans l'un comme dans l'autre cas, une première semelle. Si le semelage est fait en double, une première de renformage; s'il s'agit d'un article retourné, c'est sur cette première, renforcée d'une talonnette, que sera monté le talon de bois.

L'artiste, qui a fait entièrement son modèle, a poussé le luxe du détail jusqu'à faire une semelle, sans aucune solution de continuité, c'est-à-dire qu'elle fait, par le moyen de parages spéciaux, le devant de la semelle, la cambrure, la gorge qui est collée le long du talon de bois, et le bon bout qui le couronne.

Ce travail est fait avec un tel soin (nous l'avons examiné en détail) qu'il est à peu près impossible que la semelle ou une partie de la semelle se sépare de la tige.

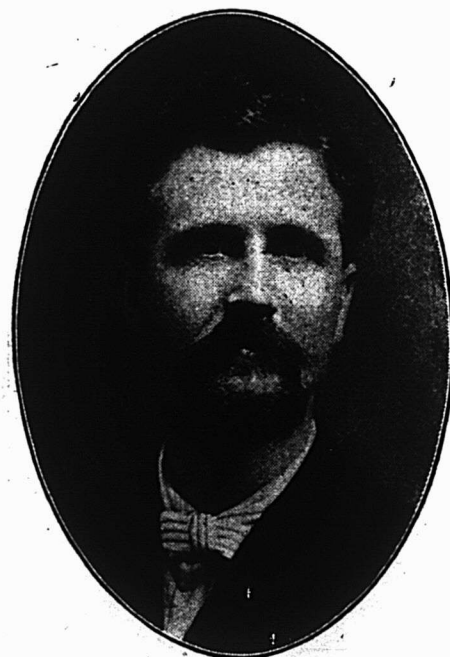
(Le Moniteur de la Cordonnerie.)

LES MARCHANDS DE FER FONT L'ELECTION DE LEURS OFFICIERS.

Mercredi soir, le 14 courant, les membres de la Section des Marchands de Fer, succursale de Montréal de l'Association des Marchands Détailliers du Canada, Inc., ont tenu leur assemblée annuelle.

Parmi les personnes présentes, nous avons remarqué MM. Art. Léger, A. Raymond, J. H. Gagné, Arm. Gravel, J. Alf. Goyette, O. DeSerres, M. Longtin, J. E. Bissonnette, E. N. Cavanagh, J. Alf. Rochette, Emile Daoust, John A. Durand, D. Michon, Geo. Reed et plusieurs autres.

Les membres ont appris avec regret la mort de M. Frs.



M. Art. Léger, président.

Martineau survenue ces jours derniers. M. Frs. Martineau était ex-président de la Section. Le secrétaire a été chargé de faire tenir à la famille copie d'une résolution de condoléances.

M. Arthur Léger a passé en revue le travail qui a été accompli par la Section dans le cours de l'année, et les membres se sont déclarés très satisfaits des résultats.

On procéda ensuite à l'élection des officiers, et M. J. A. Durand fut nommé président temporaire de l'association pour présider à l'élection. Les messieurs suivants furent